

## TENNIS-CLUB TROIS-CHENE



Centre sportif Sous-Moulin

☎ 022/349.40.96

E-mail : [secretariat@tc3c.com](mailto:secretariat@tc3c.com)

[www.tc3c.com](http://www.tc3c.com)

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2013

**Sont présents** : les membres du comité, soit, M. Henri Zaugg, Président, Mme Marina Claudel, vice-présidente, Mme Sonia Vodoz, MM Gregory Loichot, Jean Loichot, Clément Piazzalunga, ainsi que Mme Christine Zaugg, secrétaire et M. Pierre Vodoz, professeur.

Le Conseiller administratif de Thônex, M. Pascal Uehlinger, remplaçant de M. Claude Détruche et 20 membres du TC3C participent à cette Assemblée.

**Se sont excusés** : M. Claude Détruche, maire de Thônex, remplacé par M. Pascal Uehlinger, Conseiller administratif de Thônex, M. Pierre Debarge, conseiller administratif de Chêne-Bourg, M. Jean Locher, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, M. Laurent Hirt, directeur CSSM, Mmes Micheline Cuennet, Maite Caetano, Yvette Herrmann, Hannelore Boesiger, Mademoiselle Natasha Haering, MM. Christian Cuennet, Jean-Marc Uehlinger, Peter Caetano, Yves Fessler, Steven Haering, Nicolas Merle, Claude Widmer, Grégoire Favet et Anthony Zaugg, membres du TC3C

M. Henri Zaugg, Président, ouvre la séance à 20h10. Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée au moins 14 jours avant la date de celle-ci. Il remercie les membres présents.

#### **1. Approbation du PV**

Le PV de l'AG 2012 est approuvé à l'unanimité.

M. Eric Jeanneret fait simplement remarquer que dans le point 7 de ce rapport, il y a eu erreur dans le prénom d'un des vérificateurs des comptes M. Forgnone se prénommant Christian et non Christophe. Le Président prend acte.

#### **2. Rapport du Président**

Le Président donne lecture de son rapport, qui est à disposition des membres.

#### **3. Rapport de la commission technique**

Présenté par M. Jorge de Benito, il est à disposition des membres.

#### **4. Rapport de la trésorière**

Mme Sonia Vodoz présente les différents postes du bilan, du compte de pertes et profits, l'exercice 2011 s'était soldé par une perte alors que celui de 2012 se solde par un bénéfice **de fr. 2'428.53**. L'augmentation de la location des heures de bulle et des subventions, le tournoi Open Junior qui a généré 3'000.—de bénéfice, le forfait chauffage bloqué à fr. 15'000.—et diverses réductions de coûts ont aidé à assainir les finances.

### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

M. Alexandre Blumke lit ce rapport qui relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée générale d'en donner décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes. Ce rapport est à disposition des membres. Il félicite Sonia Vodoz pour la qualité de son travail, sans oublier Jacqueline Tomasini qui a travaillé en collaboration durant l'année.

### **6. Approbation de ces 4 rapports**

Ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

### **7. Election d'un nouveau membre au Comité**

Le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir voter pour accueillir dans le comité Jorge de Benito, membre interclub, qui depuis l'an passé s'investit avec brio dans l'organisation des tournois internes et externes. Sa candidature est acceptée à l'unanimité avec félicitations et applaudissements.

### **8. Proposition émanant du Comité ou des membres**

Néant

### **9. Divers**

Monsieur Michel Sapey, membre du club et du conseil intercommunal de tennis demande si une décision a été prise quant au changement de revêtement des courts car il n'a eu aucune nouvelle de la part du centre et pense que le club se désintéresse de ce problème. Il apparaît à ce moment que, malheureusement et probablement pour diverses raisons, la coordination n'a pas eu lieu entre le TC3C, M. Hirt (CSSM) et les communes. Mme Marina Claudel en profite pour transmettre à M. Sapey la lettre qu'elle avait adressée à M. Hirt le 30 décembre avec le choix du revêtement qui était très simple : il n'y a que la terre battue synthétique qui est envisageable. Il est bien entendu qu'en l'état, il n'est plus possible de réparer les courts. Rien ne tient. Il est aussi évident que le TC3C a à cœur de proposer à ses membres des courts de qualité. Dans le cadre d'un dossier en cours entre le CSSM et les communes, le club est à disposition des autorités compétentes pour toute information complémentaire et espère recevoir prochainement une réponse favorable.

M. Jean-Michel Durgnat fait remarquer que le Centre repose régulièrement des granulés, mais que ceux-ci se déportent sur les côtés par manque d'entretien.

M. Eric Jeanneret demande s'il y a eu malfaçon à la base lors de la réfection des courts. Le Président répond que non mais qu'ils avaient été prévus pour être recouverts de terre battue. Les courts se trouvant dans un secteur de vents tourbillonnants, le CSSM avait dû retirer cette terre, très volatile, qui se posait sur les façades des villas alentours et allaient jusqu'à l'intérieur.

M. Pascal Uehlinger informe l'Assemblée qu'il s'est renseigné sur la pose de structures couvertes sur deux courts, structures fixes à l'année. Cela coûterait 1 million et il faut savoir que les autorisations pour chauffer ces structures ne sont pas délivrées. Il est évident qu'actuellement, aucun préfinancement complet n'ayant été prévu, le CSSM et les communes ne peuvent se permettre de telles dépenses.

Par ailleurs, M. Pascal Uehlinger fait remarquer que le TC3C est le club thônésien qui paie le plus de redevances et qui reçoit le moins de subventions. Néanmoins il a toujours été correct et payé régulièrement ce qu'il devait. Il y aura rediscussions pour 2014-2015 par rapport aux autres clubs de la commune et du centre.

Le Président et les membres du comité prennent note de la remarque de M. Pascal Uehlinger, représentant les communes, concernant les conflits d'intérêts posés par les liens familiaux au sein des clubs subventionnés.

Mlle Vania Lazzuri prend la parole pour faire remarquer que le tournoi Ladies et Gentlemen 2012 s'est vraiment terminé en queue de poisson: pas d'apéritif, de repas ni de remise de prix. Elle le déplore car des personnes d'un certain âge avaient fait l'effort de participer et elles n'ont vraiment pas été récompensées. Elle a également constaté un manque d'investissement du Président dans l'organisation de ce tournoi ainsi que dans d'autres manifestations. Elle attend de sa part un peu plu de présence. Le Président prend acte et avoue que le Tournoi Ladies et Gentlemen, par manque de coordination, a été un "rattage total". Dorénavant M. Jorge de Benito s'en chargera et cette année, le tournoi, sponsorisé par la Raiffeisen, aura des prix en conséquence.

Les divers étant épuisés, M. Henri Zaugg, Président, remercie tous les membres présents et clôt l'Assemblée Générale ordinaire du 17 avril 2013, exercice 2012, à 21h.10.

Il informe les membres présents qu'un apéritif, préparé par Mme Marina Claudel va être servi et souhaite une belle saison tennistique à tous.

Thônex, le 20 avril 2013.

Christine Zaugg